

NIGER

Région ACP : Afrique de l'Ouest

Population : 11 millions

Langue officielle : français

Capitale : Niamey

Autorité nationale en charge de la culture : Ministère des Sports, de la Culture et des Jeux de la Francophonie.

Politique culturelle : Les efforts visant à élaborer une politique culturelle ont commencé dès 1985 avec la tenue d'un séminaire national. La question est revenue à l'ordre du jour ces dernières années avec l'organisation de journées de réflexion sur le cinéma nigérien, en 1999 ; d'un séminaire national pour la définition d'une politique du livre, en 2001 ; d'un séminaire national pour la définition d'une politique du patrimoine culturel, en 2002 ; d'un séminaire national pour la définition d'une politique nationale des arts, en 2003 ; et d'Etats Généraux de la Culture, en juillet 2004. Les Etats généraux ont porté sur une esquisse de politique culturelle et sur un programme national de développement culturel pour les années 2004-2014.

Principaux organismes culturels publics :

- Bureau Nigérien du Droit d'Auteur (BNDA)
- Centre des Archives Culturelles
- Centre Culturel Oumarou Ganda (CCOG)
- Centre de Formation et de Promotion Musicale (CFPM)
- Maisons de la Culture (au nombre de 43)
- Musée National du Niger
- Musées régionaux de Zinder et Dosso
- Palais des Congrès

Quelques organisations professionnelles :

- Association des Artistes Traditionnels (ATN)
- Association des Auteurs, Compositeurs et Interprètes de Musique Moderne (ANACIMM)
- Association des Cinéastes Nigériens (ACN)
- Association des Ecrivains Nigériens (AEN)
- Association Nationale d'Information Documentaire (ASNID)
- Association des Peintres, Dessinateurs et Sculpteurs (APDS)
- Société des Gens des Lettres

Quelques événements:

- Festival International du Conte et des Arts de l'Oralité Gatan Gatan
- Festival International de la Mode Africaine
- Festival de Musique Moderne Amateur
- Festival des Musiques Nomades
- Rencontres Internationales du Théâtre Itinérant du Niger

COOPERATION AVEC LA CE

Coopération culturelle : Le 7^{ème} FED a permis plusieurs petites interventions - un film (35.000€), les Rencontres du Cinéma Africain de Niamey (19.000€), une étude relative à la sauvegarde du patrimoine (60.000€)- et un important appui au CFPM à travers 2 programmes successifs qui ont duré de 1992 à 1997 (1.000.000 et 632.500€). Le 8^{ème} FED n'est intervenu que pour un film (45.800€) et un spectacle de théâtre (Noces, 26.000€). La culture n'est pas inscrite dans les domaines de coopération 9^{ème} FED.

Autres programmes pouvant intéresser les acteurs culturels : Un Programme d'appui à la société civile au Niger doté de 5 millions d'€ est en voie d'approbation. Il aura 2 composantes : soutien aux actions des OSC (principalement les organisations de base) dans le domaine de la promotion des droits humains fondamentaux et de la citoyenneté ; et renforcement des capacités des acteurs de la société civile. Les acteurs culturels ne sont pas le groupe cible du programme mais ils pourraient y participer en tant que partenaires/opérateurs, pour mener des actions de sensibilisation. A titre d'exemple, les troupes de théâtre forum pourraient conclure des partenariats avec les organisations de base en vue de sensibiliser les populations par rapport à des thématiques de promotion des droits humains fondamentaux (par exemple, mariages forcés/précoces, santé de la reproduction/SIDA, droits des enfants etc.)

Participation des acteurs au dialogue politique :

Quelques organisations culturelles ont été invitées aux activités d'information pour la société civile réalisées par la Délégation. Elles ont également été impliquées dans le processus d'identification du programme d'appui à la société civile. Par contre, les organisations qui participent aux processus plus opérationnels de revue ou de programmation sont des plateformes ou des réseaux qui représentent un grand nombre d'acteurs de la société civile.

Coopération régionale : Programme CE-Afrique de l'Ouest

Délégation : Immeuble BIA, rue du Commerce, Niamey. BP 10388, Niamey. Tel: +227 73 45 08. Fax: +227 73 23 22. Site Web: www.delner.cec.eu.int